

L'INTERROGATION EN WOLOF

Aliou Ngoné SECK
Département de lettres modernes
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

RESUME :

Un discours, c'est-à-dire un ensemble de propositions bien agencées, n'est en réalité qu'une réponse à une série de questions (explicites ou implicites) bien sélectionnées. Aussi n'est-il pas exagéré de soutenir que l'interrogation permet de dégager une sorte de structure profonde de la descursivité.

L'interrogation a pour force illocutoire la question et pour finalité la modification d'un état de croyances ou des dispositions à agir.

En wolof, les morphèmes interrogatifs se répartissent en déterminants, pronoms (anaphoriques coréférentiels et non coréférentiels) et adverbes.

Le locuteur, trouvant le contenu propositionnel indécidable, a la latitude de suspendre son jugement ou sa décision et de recourir à l'interrogation pour s'enquérir sur les actants, la prédication, le lieu, le moment, la manière ou la quantité. Il lui est loisible aussi de se contenter de solliciter une confirmation ou une infirmation en révélant ou non son attitude vis-à-vis de la réponse attendue. Mais il peut également utiliser les ressources de l'interrogation pour faire passer une injonction, une requête, une suggestion, une excuse ou une hypothèse.

Mots-clés : Interrogation - Question - Force illocutoire - Déterminant - Anaphorique - Adverbe - Actance - Circonstance - Injonction - Requête - Suggestion.

ABSTRACT :

A speak, as a set of well grouped proposals, is but an answer to a series of (explicit or implicit) well selected questions. Thus, it is allowed to assert that interrogation permits to bring out a kind of deep structure of discursivity.

Interrogation finds its speech power in the question and its ends in the alteration of a state of believes or a tendency to act.

In Wolof, the question morphemes consist in determiners, pronouns (co-referencial or non-co-referencial anaphories), and adverbs.

In finding the proposal content undecidable, the sepeaker is quite free to suspend his judgment or his decision, and to resort to interrogation in order to enquire about the actors, the predication, the place, the time, the manner or the quantity. He is also entitled to merely request a confirmation or an invalidation while letting out or not his own opinion as to the expected answer. But he can also use the means of interrogation to make an injunction, a request, a suggestion, an excuse, or a hypothesis.

Key-words : Interrogation - Question - Speech power - Determiners - Anaphoric - Adverb - Injunction - Request - Suggestion - Actance - Circumstance.

INTRODUCTION :

L'interrogation est devenue aujourd'hui une préoccupation théorique dont se sont emparées « la linguistique, la logique, la philosophie, la psychologie et même l'anthropologie. Certains n'hésitent pas à considérer le questionnement comme une réalité fondamentale de l'esprit humain, sur laquelle les autres dimensions viendraient s'articuler. » (Meyer, 1981 : p. 3).

Un discours, c'est-à-dire un ensemble de propositions bien agencées, n'est en réalité qu'une réponse à une série de questions (explicites ou implicites) bien sélectionnées. Aussi n'est-il pas exagéré de soutenir avec Meyer (1981 : p. 4) que l'interrogation permet de dégager une sorte de structure profonde de la discursivité.

L'interaction interrogative fait intervenir deux individus. Il ne faut cependant pas perdre de vue que questionneur et questionné peuvent être la même personne. En plus, le locuteur peut interroger l'allocataire pour pousser un personnage autre à répondre.

L'interrogation découle d'un manque. Le questionneur, sauf dans la situation didactique, ignore la réponse ou ne dispose pas de toutes les réponses possibles. Et même au cas où il a à sa disposition l'ensemble des réponses, il ne parvient pas à repérer la plus adéquate.

L'interrogation a ainsi pour finalité la modification d'un état de croyances ou des dispositions à agir. La réponse contribue à l'élimination ou simplement à la réduction de l'incertitude.

L'interrogation a pour force illocutoire la question. Celle-ci n'est ni fausse, ni vraie. Elle s'évalue plutôt selon les critères de pertinence, d'ambiguïté, de maladresse ou de futilité. Et si questionner revient à fournir à l'allocataire « la forme de la réponse possible tout en lui demandant de fournir la matière » (Francis 1981 : p. 70), alors on doit pouvoir classer les questions selon les types de réponses postulées : demande d'information, demande d'acquiescement, demande indirecte.

La question transparait à travers la phrase interrogative mais ne s'y réduit pas. Nous nous attacherons donc à décrire les propriétés linguistiques (intonative, syntaxique, sémantique) des énoncés interrogatifs avant d'aborder leurs divers contextes d'emploi.

1. Catégories grammaticales des morphèmes interrogatifs :

Le morphème interrogatif appartient à la catégorie grammaticale du déterminant, du pronom ou de l'adverbe.

1.1. Le déterminant interrogatif :

Une seule forme sert de déterminant interrogatif : - **an**. Elle n'est pas autonome. Elle se suffixe à l'indice nominal¹ du substantif déterminé. (A. SECK, p. 52)

Xale b-	« Enfant »	Xale ban ?	« Quel enfant ? »
Garab g-	« Arbre »	Garab gan ?	« Quel arbre ? »
Doom j-	« Fils »	Doom jan ?	« Quel fils ? »
Cin l-	« Marmite »	Cin lan ?	« Quelle marmite ? »
Meew m-	« lait »	Meew man ?	« Quel lait ? »
Xorom s-	« Sel »	Xorom san ?	« Quel sel ? »
Fas w-	« Cheval »	Fas wan ?	« Quel cheval ? »
Nit k-	« Personne »	Nit kan ?	« Quelle personne ? »

Le déterminant interrogatif est indifféremment antéposé ou postposé au nom.

Xale yan ? / Yan xale ? « Quels enfants ? »

¹ -L'indice nominal sert de support consonantique au déterminant du nom.

Nit ñan ? / Ñan nit ? « Quelles personnes »

1.2. Le pronom interrogatif :

Le pronom interrogatif présente la structure consonne plus un morphème vocalique. La consonne varie en genre. Mais cette variation présente des différences selon que le pronom interrogatif est un anaphorique coréférentiel ou non coréférentiel.

1.2.1. L'anaphorique coréférentiel :

Le pronom interrogatif est un anaphorique coréférentiel quand il coïncide avec un segment d'énoncé antérieur formellement repérable. L'anaphorique coréférentiel varie en genre : humain ~ non humain.

a) L'indice nominal k- (singulier) / Ñ (pluriel) représente l'antécédent humain.

Janq **b-** « jeune fille » / Janq y- « Jeunes filles »

- Ñetti janq yii, takk ci kenn. « De ces trois jeunes filles, épouses-en une ».

- kan laa ciy takk ? / ku ma ciy takk ? « Laquelle d'entre elles vais-je épouser ? »

- Ñetti janq yii, takk ci ñaar. « De ces trois jeunes filles, épouses-en deux ».

- Ñan laa ciy takk ? / Ñu ma ciy takk ? « Lesquelles d'entre elles vais-je épouser ? »

b) Les antécédents non humains sont représentés par l'indice nominal du substantif qui les désigne : b-, g-, j-, l-, m-, s-, w- (singulier) / y- (pluriel).

Xar **m-** « mouton »

- Ñetti xar yii, jënd ci menn. « De ces trois moutons, achètes-en un ».

- Man laa ciy jënd ? « Lequel vais-je acheter ? »

Doxin **w-** « Démarche »

- Ñetti doxin yii, jéem ci wenn. « De ces trois démarches, essayes-en une ».

- Wu ma ciy jéem ? « Laquelle vais-je essayer ? »

Dëkk **b-** « Village »

- Ñetti dëkk yii, dem ci ñaar. « De ces trois villages, visites-en deux ».

- Yan laa ciy dem ? « Lesquels vais-je visiter ? »

1.2.2. L'anaphorique non coréférentiel :

a) L'antécédent de l'anaphorique non coréférentiel n'est pas formellement repérable. « La valeur référentielle du pronom est construite par interférence à partir d'informations sélectionnées dans le contexte antérieur » (Riegel 1999 : p. 195).

(1).- Demal ca dëkk bale. « Va à ce village-là. »

- Ma dem fan ? / Fu may dem ? « Je vais où ? »

(2).- Jëndal xar male. « Achète ce mouton-là. »

- Lan laay jënd ? / Lu may jënd ? « J'achète quoi ? »

Les pronoms interrogatifs *fan* et *lan* n'ont pas comme référents précis *dëkk bale* (« ce village-là ») et *xar male* (« ce mouton-là »). Ils désignent la classe sémantique couverte par ces substantifs. Ils renvoient respectivement aux notions de lieu et d'animal véhiculées par les énoncés (1) et (2). D'ailleurs la question peut être prolongée par un aveu d'incompréhension.

(1') - Ma dem fan ? Dégguma li nga wax. « Je vais où ? Je n'ai pas compris ce que tu as dit. »

- Sa dëkku nijaay laa wax. « C'est du village de ton oncle dont je parlais. »
- (2') - Lu may jënd ? Xamuma li nga wax. « Qu'est-ce que j'achète ? Je n'ai pas compris ce que tu as dit. »
- Xar mu weex male laa wax. « C'est de ce mouton blanc-là dont je parlais. »

b) La consonne de l'anaphorique non coréférentiel connaît une variation en genre plus diversifiée que celle de l'anaphorique coréférentiel : humain / animal ou chose / lieu / manière.

- **K-** / **Ñ-** renvoient à l'humain.

- Kan ngay xool ? / Kooy² xool ? « Qui regardes-tu ? »
- Jaaykat bi laay xool. « C'est le vendeur que je regarde. »
- /* Xar mi laay xool. « C'est le mouton que je regarde ».
- Ñan nga gis ? / Ñoo gis ? « Qui as-tu vu ? »
- Jaaykat yi laa gis. « Ce sont les vendeurs que j'ai vus. »

- **L-** / **Y-** renvoient à l'animal ou à la chose.

- Lan ngay xool ? / Looy xool ? « Qu'est-ce que tu regardes ? »
- Xaj bi laay xool / Garab gi laay xool. « C'est le chien / l'arbre que je regarde. »
- /* Jaaykat bi laay xool. « C'est le vendeur que je regarde. »

- **F-** renvoie au lieu.

- Fan ngay xool ? / Fooy xool ? « Où regardes-tu ? »
- Penku laay xool. « C'est vers l'est que je regarde. »
- /* Xaj bi laay xool. « C'est le chien que je regarde »

- **N-** renvoie à la manière.

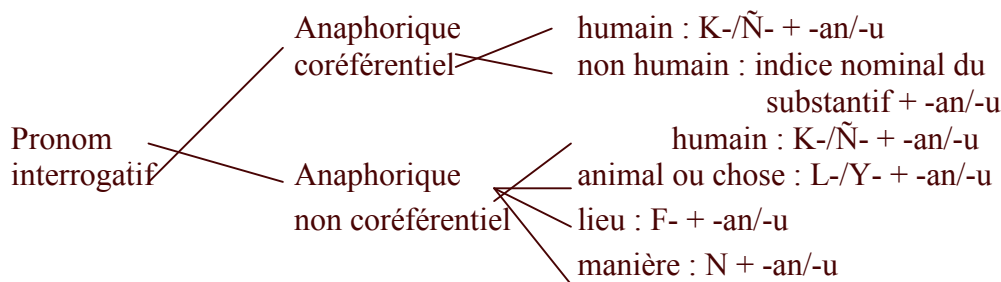
- Nan ngay xool ? / Nooy xool ? « Comment regardes-tu ? »
- Catu bët laay xool. « C'est du coin de l'œil que je regarde. »
- /* Bët laay xool. « C'est avec l'œil que je regarde. »

² - A la deuxième personne du singulier, il se produit une contraction entre le morphème interrogatif (consonne + -u) et le verbatif *nga*. Il y a une aphérèse du **ng-** et une coalescence entre les voyelles -u et -a qui donne un -oo long.

Ku may xool ? « Qui me regarde ? »
 *Ku ngay xool ? > Kooy xool ?
 « Qui regardes-tu ? »

Ce phénomène se retrouve dans l'expression de l'hypothétique.

Su ma xool. « Si je regarde. »
 *Su nga xool > Soo xool.
 « Si tu regardes. »



1.3. L'adverbe interrogatif :

Les adverbes interrogatifs sont des morphèmes autonomes. Ils ne sont pas décomposables en éléments morphématisés plus simples et ne varient pas en genre.

- a) *Ana, kañ, ñaata, naka* se placent toujours en début d'énoncé.
- Ana li nga jënd ? « Où est ce que tu as acheté ? »
 - Kañ nga ñibbisi ? « Quand est-ce que tu es revenu ? »
 - Ñaata lañu lay fay ? « Combien on te paie ? »
 - Naka la ko bégge ? « Comment il le veut ? »

- b) *Ndax, mbaa et xanaa* peuvent se placer soit au début, soit à la fin de l'énoncé dans une interrogation directe.

- Ndax dinga jëndi jën tey ? / Tey, dinga jëndi jën ndax ?
« Est-ce que tu iras acheter du poisson aujourd'hui ? »
- Mbaa dinga dellu marse ? / Dinga dellu marse mbaa ?
« Faut-il espérer que tu retournes au marché ? »
- Xanaa nelawuloo biik ? / Nelawuloo biik xanaa ?
« Faut-il présumer que tu n'as pas dormi cette nuit ? »

- c) *Ndax* se place à l'intérieur de l'énoncé dans une interrogation indirecte.

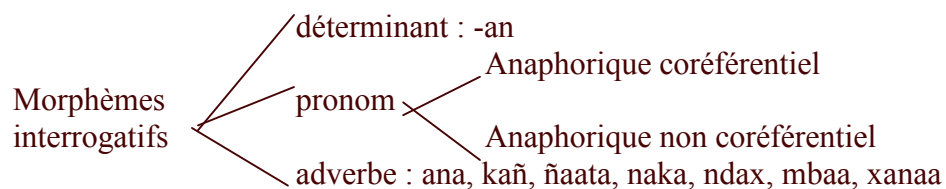
- Xamuma ndax dina ko defaat. « Je ne sais pas s'il va le refaire. »

L'interrogation indirecte peut en outre être construite à l'aide de la préposition *ba* (« jusqu'à ») suivie du verbe *xam* (« savoir »).

- Dama lay laaj ba xam dinga ko defaat. « Je te demande si tu vas le refaire. »

Ainsi

les morphèmes interrogatifs du wolof se répartissent en déterminant, pronoms et adverbes.



2. Valeurs d'emploi :

L'interrogation permet au locuteur de demander une information, de solliciter un assentiment auprès de l'allocutaire ou de véhiculer des actes de langage indirects.

1.4. La demande d'information :

L'interrogation, dans la demande d'information, porte sur l'identification d'un des constituants de l'énoncé.

a) Questions portant sur l'actance

Nous regroupons dans l'actance les rôles

- de sujet : Kan moo ubbi bunt bi ? « Qui a ouvert la porte ? »
Ban sēriñ a la ñaanaal ? « Quel marabout a prié pour toi ? »
- d'objet : Ku jaan ji mätt ? « Le serpent a mordu qui ? »
- de prédicat : Lan ngay def ? « Qu'est-ce que tu fais ? »
Lu xew ? « Qu'est-ce qui se passe ? »

Le verbe employé dans une interrogation portant sur le prédicat a un sémantisme très ouvert.

C'est cette forme d'interrogation qui permet de se renseigner sur la cause.

- Lu tax ? « Qu'est-ce qui fait que ? »
/ « Pourquoi ? »
- Lu tax liggeeyiwuloo tey ? « Pourquoi tu n'es pas allé au travail aujourd'hui ? »
- Dama feebar moo tax. « Je suis malade, c'est pourquoi. »
/ « Parce que je suis malade »

b) Questions portant sur la circonstance.

La circonstance comporte les indications

- de lieu : Fan lay dem ? « Où va-t-il ? »
Ban gox nga dëkk ? « Dans quel quartier habites-tu ? »
- de temps : Kañ lay dem ? « Quand partira-t-il ? »
Ban bés ngay ñibbisi ? « Quel jour rentreras-tu ? »
- de manière : Naka nga def ? « Comment vas-tu ? »
Nu mu yéeg ci garab gi ? « Comment est-il monté sur l'arbre ? »
- de quantité : Ñaata lañu lay fay ? « Combien on va te payer ? »
Ñaata yoon nga fa dem ? « Combien de fois es-tu allé là-bas ? »

1.5. La demande d'assentiment :

Dans les demandes d'assentiment, l'interrogation porte sur une assertion implicite.

- Ndax dafay tux ? « Est-ce qu'il fume ? »

Cet énoncé interrogatif comporte l'assertion *Dafay tux* (« Il fume »). Le locuteur ne disposant pas d'information suffisante sollicite une confirmation ou une infirmation de la prédication énoncée. Aussi la réponse à cette question peut-elle être réduite à *waaw / waawaaw* (« Oui »), ou bien *déet / déedéet* (« non »), ou encore *ankay / ahakay* (« si »).

Une demande d'assentiment peut revêtir la forme d'une question intonative ou d'une interrogation introduite par les adverbes *ndax, mbaa, xanaa*.

a) « L'intonation montante peut indiquer une question : la chaîne de signes n'est pas close aussi longtemps que la réponse n'est pas apportée. L'intonation montante est alors une exigence de réponse adressée à l'auditeur. Il est possible de ne poser une question qu'à l'aide de la seule intonation (Weinrich, 1989 : p. 529).

- Dangay génn ? « Tu sors ? »
- Waaw. « Oui. »
- Ñu ànd ? « On va ensemble ? »
- Déedéet, dama yàkkamti. « Non, je suis pressé. »

- b) Tout comme la question intonative, l'interrogation introduite par *ndax* est neutre en ce sens qu'elle ne révèle pas l'orientation que le locuteur lui confère. Elles ne marquent pas l'attitude du questionneur vis-à-vis de la réponse attendue.
- Yàgg nga fi ? « Tu es là depuis longtemps ? »
 - Waaw, xaw naa fi yàgg tuuti. « Oui, je suis là depuis quelque temps. »
 - Ndax waajaguloo yoonu tukki ? « Est-ce que tu ne t'apprêtes pas à voyager ? »
 - Déedéet, damay xaar ba ci kanam. « Non, j'attends encore un peu ».
- c) Par contre, l'interrogatif *mbaa* indique que l'énonciateur souhaite que la réponse aille dans le sens de son attente.
- Jënd nga xarum tabaski ? « As-tu acheté un mouton pour la tabaski ? »
 - Waaw. « Oui . »
 - Mbaa xar seerul ren ? « Le mouton n'est pas cher cette année ? (j'espère) »
 - Tane na de. « Ça va mieux. »
- d) L'interrogatif *xanaa* permet, lui, d'élaborer une question déductive que le locuteur formule à partir de son état d'information.
- Danga jeex. Xanaa danga feebar ? « Tu as maigri. Tu es malade ? (je suppose) »
 - Waaw, dama feebaroon. « Oui, j'étais malade. »
 - Mbaa yaa ngi tane ? « Tu vas mieux ? (j'espère.) »
 - Maa ngi sant Yàlla. « Je remercie Dieu . »
- e) La question rhétorique est une forme particulière de demande d'assentiment. Elle comporte des balises sémantiques ou pragmatiques qui, non seulement orientent la réponse vers l'attente du locuteur mais, en plus, présentent cette réponse comme allant de soi.
- Mane, lii yàgg naa koo wax. « Je dis qu'il y a longtemps que je parle de cela. »
- Ñépp dégg nañu ko. « Tout le monde l'a entendu. »
- Ndax jar na ma jaaraat ci ? « Est-ce que cela vaut la peine que j'y revienne ? »

La réponse à cette question est naturellement *déedéet* (« non »).

Ce père de famille excédé par les histoires que lui débite son fils sommé de s'expliquer sur son comportement, hurle :

- Yow, xanaa danga yaakaar ne dama dof nak ?
« Toi, tu crois que je suis devenu fou ? »

f) L'interrogation, en tant que modalité, peut exprimer indirectement d'autres actes d'énonciation - phénomène banal par sa fréquence et son usage courant mais redoutable du fait de la complexité et de la diversité des phénomènes pragmatiques qui entrent en jeu- (Fauconnier, 1981 : p. 44) :

- une injonction : - Nelaw ba waxtu wii ! « Dormir jusqu'à cette heure ! »

- Mën nga maa defaral sa neeg bi leegi-leegi ?
« Peux-tu me faire ta chambre tout de suite ? »
- Leegi, yaay. « Tout de suite, maman. »

- une requête : - Doo ma mën a rootal ndaa li ? « Ne pourras-tu pas me remplir le canari ? »
- Ankay, dinaa la ko rootal ba mu fees.
« Si, je te le remplirai entièrement. »

- une suggestion :- Ndax ma sangal la xale biy jooy ? » « Est-ce que je lave l'enfant qui pleure ? »
- Sang ko ndax mu nelaw. « Lave-le afin qu'il dorme. »

- une excuse : - Ndax doo ma mën a jéggal ba beneen yoon ?
« Ne pourrais-tu pas m'excuser et attendre une autre fois ? »
- Dama xaw a jàpp. « Je suis un peu occupé ».

- une hypothèse : - Mën ngaa dox ba ca tool ya ?
« Peux-tu marcher jusqu'aux champs ? »
- Jóggal ma yónni la ca sa pàppa.
« Lève-toi que je t'envoie vers ton père ».

Cet énoncé est l'équivalent modal de celui-ci :

- Soo mēnee dox ba ca tool ya, ma yónni la ca sa pàppa.
« Si tu peux marcher jusqu'aux champs, je t'enverrai vers ton père. »

Le locuteur, trouvant le contenu propositionnel indécidable, a la latitude de suspendre son jugement ou sa décision et de recourir à l'interrogation pour s'enquérir sur les actants, la prédication, le lieu, le moment, la manière ou la quantité. Il lui est loisible aussi de se contenter de solliciter une confirmation ou une infirmation en révélant ou non son attitude vis-à-vis de la réponse attendue. Mais il peut également utiliser les ressources de l'interrogation pour faire passer une injonction, une requête, une suggestion, une excuse ou une hypothèse.

Cette étude, nous semble-t-il, apporte un certain éclairage sur la variation en genre du pronom, ouvre également la voie, entre autres, à une réflexion sur l'interrogation en wolof dans une approche pragmatique et argumentative.

BIBLIOGRAPHIE :

- FAL, Arame (1999). *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*, Dakar.
- FAUCONNIER, Gilles (1981), « *Questions et actes indirects* » in *Langue française* 52, 44-55.
Paris : Larousse.
- FRANCIS, Jacques (1981). « *L'interrogation : force illocutoire et interaction verbale* » in
Langue française 52, 70-79. Paris : Larousse.
- MEYER, Michel (1981). « *L'interrogation : présentation* in *Langue française* 52, 3-4. Paris :
Larousse.
- RIEGEL, Martin et al. (1999). *Grammaire méthodique du français*. Paris : P.U.F, 5^e édition.
- SECK, Aliou Ngoné (1997). *La détermination nominale en wolof : étude syntactique et
référentielle*. Dakar : CLAD.
- WEINRICH, Harald (1989), *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/Hatier.